

Charte des ambassadeurs de Bourgogne-Franche-Comté

Préambule

Un panel d'une centaine d'acteurs composé de collectivités, de partenaires institutionnels et de partenaires régionaux des secteurs de l'économie, de la recherche, de la culture, du sport, du tourisme ont cherché à identifier les marqueurs forts et caractéristiques de notre belle région, ces éléments de base, socle de notre attractivité. En 2019, ils ont décidé de promouvoir et de faire de **notre espace régional LA référence du mode de vie sain, le territoire de l'accessible et des possibles.**

Ces traits communs, images d'un territoire accueillant, sont riches de ses diversités et spécificités, d'histoire et de passions, de dynamisme et de modernité. **Traduire cette identité collective et vivante** nécessite et **mérite la mobilisation du plus grand nombre**, personnalités emblématiques et citoyens engagés, territoires et entreprises volontaires.

Le réseau des « **ambassadeurs de la région Bourgogne-Franche-Comté** » et ses membres s'engagent individuellement et collectivement à **faire vivre et à enrichir le positionnement régional** au travers de leurs actions et communications.

A ce titre, l'Ambassadeur de Bourgogne-Franche-Comté, reconnaît et accepte les clauses suivantes :

Article 1 : Principes généraux du titre d'ambassadeur de BFC :

- Par son engagement, l'ambassadeur apporte sa contribution à une démarche de fédération de l'ensemble des acteurs du territoire qui veulent porter la voix de la Bourgogne-Franche-Comté, assurer sa promotion et son rayonnement. Son adhésion lui fait rejoindre la communauté des ambassadeurs « qui aiment » la Bourgogne-Franche-Comté.
- Sa participation à la démarche de valorisation du territoire régional est volontaire et bénévole et ne donne pas lieu à une quelconque rémunération.
- L'Ambassadeur peut décider de mettre fin à son engagement sans contrainte de délai par courriel. En contrepartie, la région se réserve le droit de mettre fin à la mission en cas de manquements aux engagements énumérés ci-dessous.

Article 2 : Engagements de l'Ambassadeur de BFC :

- Incarner dans ses valeurs le positionnement d'attractivité régional : « le territoire de référence du mode de vie sain et de l'accessible »
- Promouvoir une image positive de la région Bourgogne-Franche-Comté par tous les moyens de communication dont il dispose (site internet, réseaux sociaux, lors de rencontres professionnelles ou salons...)
- Informer des actions / communications prévues et réalisées ou d'éventuelles demandes de soutien technique

- Relayer les demandes d'information, d'amélioration et/ou en proposer
- Transmettre les opportunités de projets, d'affaires, ou d'implantation
- Participer aux réunions et actions organisées pour le réseau des Ambassadeurs
- Respecter l'identité et le travail de chacun des membres du réseau des Ambassadeurs lors de la mise en œuvre des actions de communication
- Faire connaître le réseau d'Ambassadeurs de Bourgogne-Franche-Comté et identifier de nouveaux ambassadeurs

Article 3 : Engagements de la région BFC

- Animer le réseau pour permettre l'échange et le partage de connaissances / expériences
- Créer et administrer un site dédié à l'attractivité régionale
- Diffuser un guide d'inspiration, outil d'aide à la prise de parole sur la Bourgogne-Franche-Comté à enrichir
- Fournir les supports utiles pour exercer la mission d'ambassadeur (kit ambassadeur, supports d'informations, contenus web)
- Mettre à disposition les contacts utiles
- Relayer aux membres du réseau les outils, contenus fournis par d'autres membres du réseau et permettant de valoriser la Bourgogne-Franche-Comté
- Inviter les ambassadeurs à des événements qui leur sont dédiés ou qui les intéressent
- Répondre aux questions / demandes d'amélioration des Ambassadeurs
- Associer les Ambassadeurs dans l'élaboration d'actions de communication
- Informer des évolutions d'organisation et d'outils

Article 4 : Adhésion à la charte des ambassadeurs BFC

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné(é) : certifie avoir pris connaissance de la présente charte, des clauses et valeurs énoncées, concède accepter d'en respecter les termes et engagements, m'engage à porter haut et fort les valeurs communes de référence de notre espace régional, à contribuer à l'effort collectif de promotion du rayonnement régional, à rendre notre région plus attractive encore.

Fait à

Le

Signature :

Conformément à la charte des Ambassadeurs Bourgogne-Franche-Comté, la région Bourgogne-Franche-Comté, déclare en ce jour accueillir au sein du réseau des Ambassadeurs BFC

M/Me

Fonction / raison sociale

Fait à

Le

Pour la Région BFC

La présidente
